



Accusé entre autres d'«insurrection» et « hostilité contre la patrie », le leader du MRC, Maurice Kamto, sera attendu ce jour, 21 février, non plus au Tribunal Militaire de Yaoundé comme initialement annoncé par son porte-parole, Bibou Nissack, mais plutôt dans le bureau d'un magistrat à Yaoundé, cette dernière information est Tabi Johson, 4e vice-président du MRC.

Alors, des centaines de militants et sympathisants du MRC qui comptaient converger vers le Tribunal Militaire de Yaoundé ce matin pour soutenir leur leader, n'auront malheureusement pas la chance de suivre ce procès, seul le collectif d' avocats de la défense prendront part au procès, à en croire Tabi Johson.

L'opposant et 145 autres personnes (militants du MRC et alliés) arrêtées dans le cadre de la « marche blanche » du 26 janvier, ont été déférés à la prison de Yaoundé, Kondengui, dans la nuit du 12 au 13 février. Ils sont placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal militaire de Yaoundé.